

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La réunion
de proximité
de Chanteloup-les-Vignes

Vendredi 21 avril 2006
Salle des Fêtes - 20h30

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Bienvenue à tous

Vendredi 21 avril 2006
Salle des Fêtes - 20h30

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le projet de prolongement de La Francilienne

Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Équipement), représenté par la direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

Nos trois engagements

1

**Vous fournir
toute
l'information dont
vous avez besoin
pour participer
pleinement au
débat**

2

**Vous garantir la
pleine et libre
expression de vos
opinions sur le
projet soumis
au débat**

3

**Prendre en
compte les
opinions que vous
exprimerez dans
un compte rendu
neutre et objectif
du débat public**

Un débat public ouvert

Le débat public, c'est le moment :

- > de discuter de l'opportunité du projet
 - > des grandes options de sa réalisation
- > des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...
... s'il était donné suite au projet !

Les cinq principes du débat public

> Neutralité

La CPDP ne prend pas partie sur le projet

> Indépendance

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage

> Transparence

Toutes les informations doivent être claires et accessibles

> Egalité

Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions

> Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

> Le débat public
& vous

> Le Journal
du débat public

> Le site internet
www.debatpublic-francilienne.org

> Le résumé du dossier
du maître d'ouvrage

> Le dossier du maître
d'ouvrage

> Le dossier des études

Où, comment ?

- à la CPDP
- sur son site internet
- sur demande à la CPDP ou sur abonnement
- à la DREIF pour les dossiers d'études

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- > Les restitutions
des réunions publiques
- > Les questions-réponses
- > Les avis
- > Les cahiers d'acteurs
- > Les contributions écrites
- > Le site internet
du débat public

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les réunions publiques

- C'est le lieu privilégié du débat et des échanges
- C'est le lieu de vie du débat public
- Tous les propos tenus sont enregistrés
- Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP

> Les questions et les avis

- Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment
- Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition
 - Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les contributions écrites

- Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen
- Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP

> Les cahiers d'acteurs

- Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP
- Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée
- Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.

Le débat public en chiffres

871 000 documents
d'informations distribués

20 000 CD du dossier
du maître d'ouvrage
et de ses annexes diffusés

Le débat public en chiffres

25 réunions publiques,
dont **19** de proximité
et
4 thématiques

Le débat public en chiffres

1 million d'euros

pour l'organisation du débat public
et l'information des citoyens, soit :

0,05 %

du montant maximum du projet ou...

1,53 euro par habitant

de la zone d'étude

Le débat public en chiffres

4 mois c'est la durée du débat public

1 mois c'est le temps que se donne ensuite la CPDP pour produire le compte rendu du débat public et la CNDP pour produire le bilan du débat

3 mois c'est le délai dont disposera alors le maître d'ouvrage pour faire connaître sa décision

Le débat public en chiffres

327 000

cartes T distribuées pour poser
des questions, donner un avis
ou s'abonner aux documents
du débat public.

Le site Internet

- > **253 visites** en moyenne par jour
- > **14 540 visites** depuis l'ouverture
- > **91 530 pages** consultées

ACTUALITÉS DE LA CNDP

- Houdry, mercredi 12 avril : "Non à tout tracé en zone bâtie"
- Saint-Ouen l'Aumône, jeudi 06 avril : "N1" et après...
- Eragny, mercredi 05 avril : Un référendum déterminera la position municipale. Plus d'information dans l'actualité du 05/04.
- La restitution intégrale de Pierrelaye est disponible [ici](#).
- Prochaines réunions de programmation :
 - Gargenville, mardi 10 avril, Salle des Fêtes, rue Pasteur, 20 h 30.
 - Auvers-sur-Oise, mercredi 19 avril, Maison de la rue Marcel Martin, 20 h 30.
 - Chanteloup-les-Vignes, vendredi 21 avril à 20h30, Salle des Fêtes, rue de la Fontaine, 20 h 30.

02 ||||| Les documents du débat

03 ||||| Participer au débat

04 ||||| L'actualité

05 ||||| L'espace presse

06 ||||| Liens utiles

Mentions légales

Nous con



Commission particulière

du débat public
Francilienne

ACTUALITÉS DE LA CPDP

- Herblay, mercredi 12 avril : "Non à tout tracé en zone urbaine"
 - Saint-Ouen-l'Aumône, mercredi 12 avril : "Après ?..."
 - Eragny, mercredi 05 avril : "Un référendum déterminera la position municipale"
- Plus d'information dans [l'actualité du débat](#).

La restitution intégrale de Pierrelaye est disponible [ici](#).

Prochaines réunions de proximité :

- Gargenville, mardi 18 avril, Salle des Fêtes, rue Pasteur, 20 h 30.
- Auvers-sur-Oise, mercredi 19 avril, Maison de l'Île, rue Marcel Martin, 20 h 30.
- Chanteloup-les-Vignes, vendredi 21 avril, 21 h 30, Salle des Fêtes, rue d'Alentour, 20 h 30.

www.debatpublic-francilienne.org

tél. 01 34 24 32 44

01 |||||

Le débat public

02 |||||||

Les documents du débat

03 |||||

Participer au débat

04 |||||

L'actualité du débat

05 |||||

L'espace presse

06 |||||

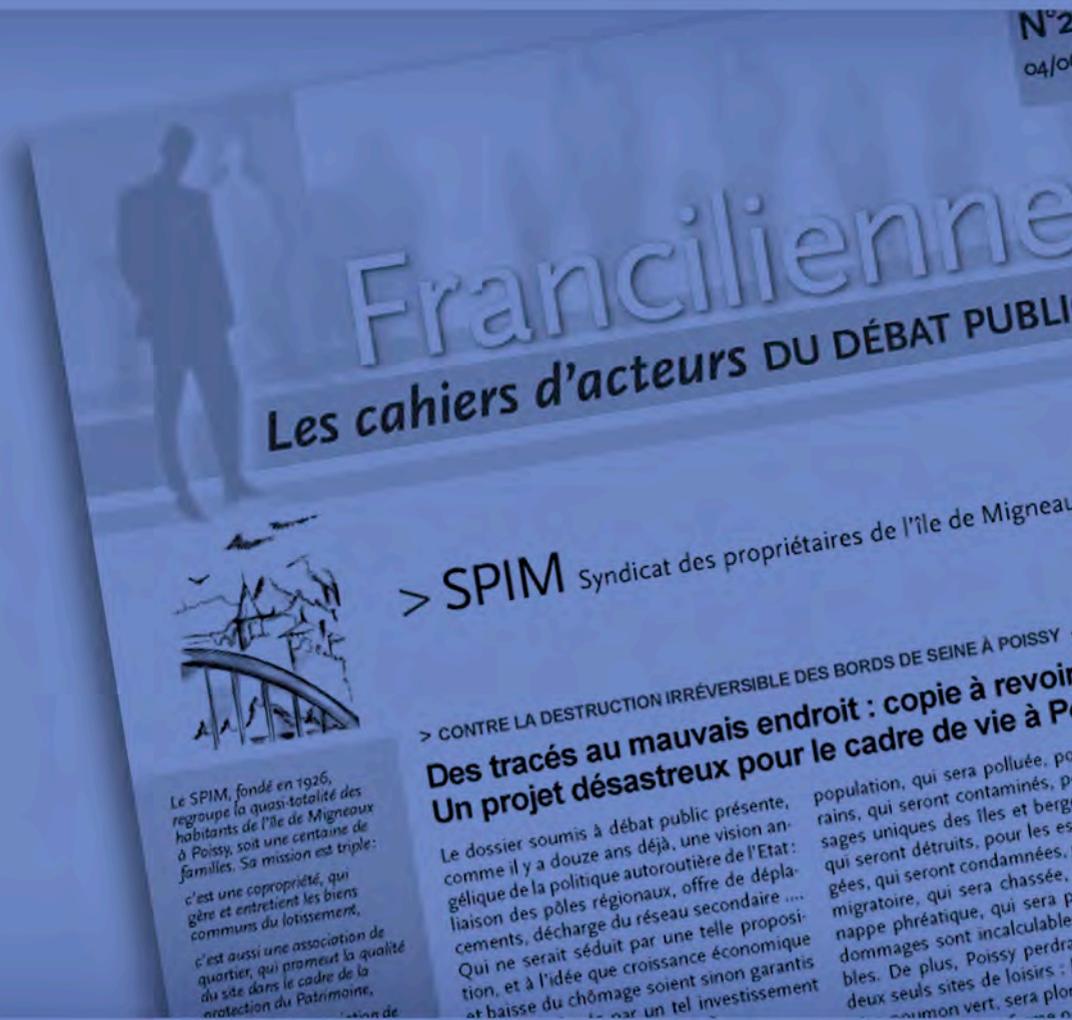
Liens utiles

Mentions légales

Nous contacter

Les cahiers d'acteur

Le moyen pour
les acteurs
institutionnels
de synthétiser
leur position
sur le projet



Les CD du dossier du maître d'ouvrage et ses annexes



cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Pierre Cardo

Député-maire de Chanteloup-les-Vignes

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean Bergougnoux
Président de la CPDP

Sophie Allain
Membre de la CPDP

Eric Debarle

Chargé de mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

Elisabeth Vanini

Mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

cn dp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Victor Blot

Fondateur du COPRA184

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Patrick Laudat

Président du COPRA184 Chanteloup-les-Vignes

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Franck Barraud

Représentant des Verts
Ile-de-France

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Maurice Guillemin

Habitant de Chanteloup-les-Vignes

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Claude Loiseau

Président de l'Association
des usagers des transports (AUT)

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Hugues Ribault
Maire d'Andrésy

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Emmanuel Lamy

Maire de Saint-Germain-en-Laye

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Denis Faist

Adjoint au maire d'Andrésy

cn
nd
p

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat
public
&
VOUS

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La problématique de Chanteloup-les-Vignes

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Faut-il prolonger
la Francilienne ?

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Les grandes options

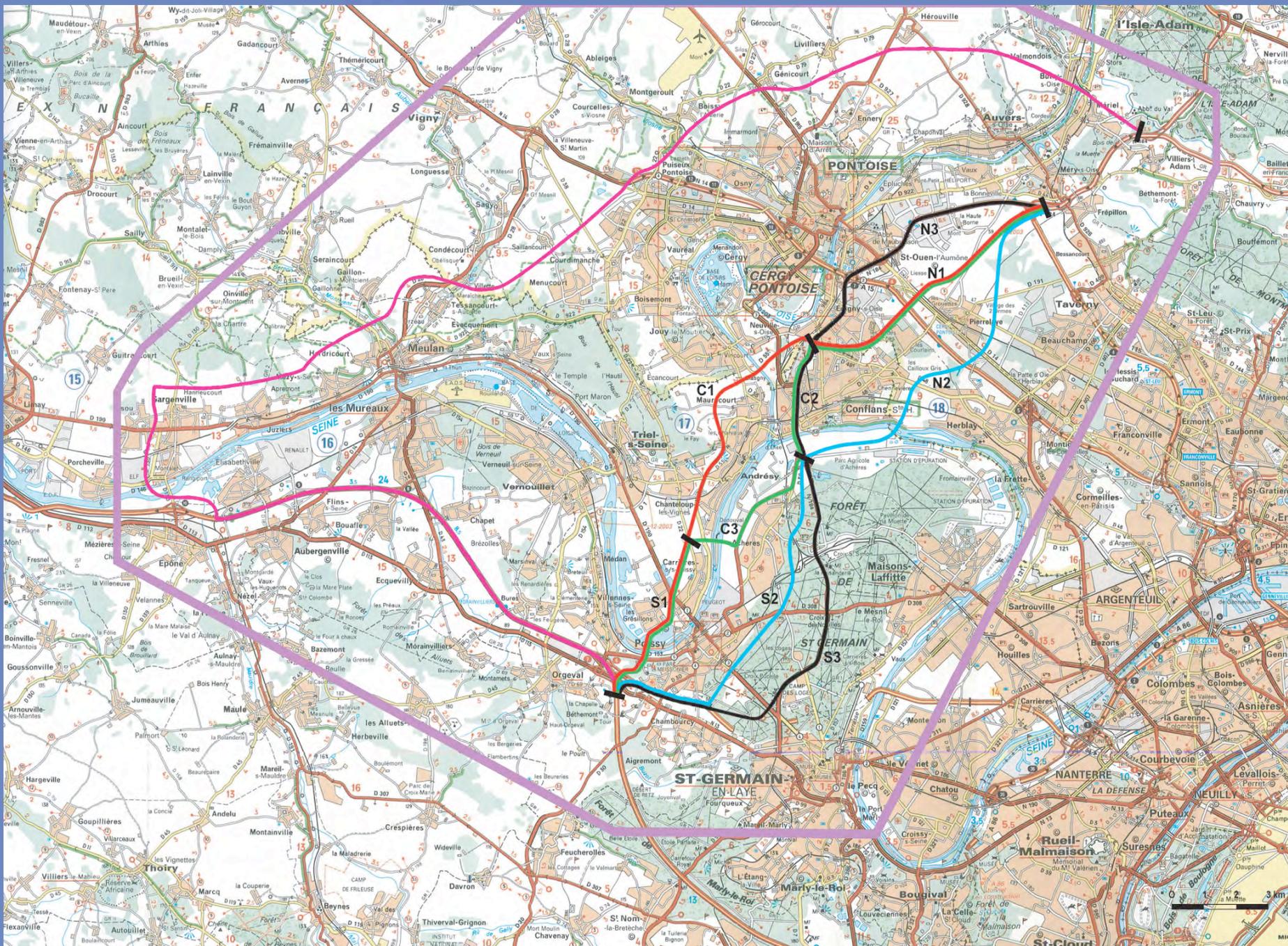
cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Les conséquences pour

Chanteloup-les-Vignes





cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La CPDP

vous remercie

pour votre **participation**

et la **qualité**

de vos contributions

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La CPDP
vous invite Lundi 24 avril
à **Eragny-sur-Oise**
pour **continuer**
à débattre

Gymnase de la Cavée 20 h 30